



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du jeudi 27 juin 2024

Procès-Verbal N° DIS.N°33 23/24

[DECISION DE LA COMMISSION](#)

Affaire n°1 :

F.A. TOULOUSAIN / CGES ST. GAUDENS 2 du 15.06.2024 – Super Coupe Conseil Départemental.

Club de FAT

1 match automatique + 6 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles,
Motif : propos injurieux pendant le match, propos blessant après le match, envers l'officiel

15 matches dont 5 matches avec sursis de suspension de toutes fonctions officielles, à compter
du 15.07.24,

3 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 15.07.24
Motif : propos excessifs lors de l'audition

Affaire n°2 :

JS PRADETTES 2 / BRUGUIERES SC du 20.04.2024 – SD3 – Poule C

Club de PRADETTES JS 2

8 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 15.07.2024
Motif : tentative de coup/joueur en dehors de la rencontre

Public

3 matches de suspension avec sursis de terrain pour la saison prochaine

Affaire n°3 :

HERSOISE AS / CASTELGINEST US 2 du 01.06.2024 – SD3 – Poule D

Club de HERSOISE AS

4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 15.07.2024
Motif : propos injurieux/officiel pendant le match

Club de CASTELGINEST US 2

5 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 15.07.2024
Motif : propos injurieux/officiel après le match

Affaire n°4 :

ASPTT GRAND TOULOUSE / GARONNA NORD TLSAIN du 08.06.2024 – Coupe du District U18

Club de GARONNA NORD TLSAIN

12 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, sanction aggravée par sa fonction de capitaine, à compter du 15.07.2024

Motif : comportement intimidant et geste obscène après la rencontre,

10 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 15.07.2024

Motif : comportement intimidant et geste obscène après la rencontre,

10 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles, à compter du 15.07.2024

Motif : acte de brutalité/public après la rencontre,

Suspendu jusqu'à comparution devant la Commission à compter du 15.07.24

[Equipe](#)

Retrait du titre et restitution de la coupe au District

[Public](#)

3 matches de suspension de terrain avec sursis à compter du 01.09.2024

Club de l'ASPTT GRAND TLSE

[Public](#)

1 match de suspension de terrain avec sursis à compter du 01.09.2024